

Articles L. 425 - 6 et suivants et R. 425 – 1 – 1 et suivants du code de l'environnement
Arrêté du 11 février 2020 relatif à la mise en œuvre du plan de chasse et au marquage du gibier

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse : vous devez remplir cette demande et cocher les cases correspondantes à votre situation.

..... Ville :

FEDERATION.CHASSEURS29@FDC29.COM
WWW.FDC29.COM

► Nature des terrains de votre territoire :

2025-2026				
Bois et forêt	Landes et friches	Cultures / Prairies permanentes	autres	Superficie totale

2026-2027				
Pas de modification cochez ici ☐		Si modification indiquez ci-dessous la nouvelle répartition :		
Bois et forêt	Landes et friches	Cultures / Prairies permanentes	autres	Superficie totale

C - VOTRE DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

ESPÈCES	EVOLUTION DE LA POPULATION + - =	ATTRIBUTION 2025-2026	RÉALISATION 2025-2026	NOMBRE DE BRACELETS DEMANDÉS	DONT NOMBRE DE BRACELETS EN TIR D'ÉTÉ
CHEVREUIL					
CERF					
LIÈVRE					

Observations :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

☐ Je certifie sur l'honneur, par la signature de la présente demande, que les informations qui y sont inscrites sont exactes et que j'ai pris connaissance des conditions d'adhésion à la FDC du FINISTÈRE (obligatoire pour chaque attributaire).

Fait le :

À :

Signature :



Merci de nous retourner le dossier avant le 10 Mars 2026 :

Fédération Départementale des
Chasseurs du Finistère
18, rue A.R.J Turgot - Ty Nay
29000 QUIMPER